

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08 FEVRIER 2018

PRESENTS : M. DEVOLF Jacky, Mme BAVOUZET Pascale, M. COLIN Patrice M. ROBINET Jean-François, Mme HAUSWALD Fabienne, M. JANVIER Valery, M. COLIN Francis, M. DEFFONTAINES Laurent, Mme SALLE Nadine, M. SCHULER Sylvain,

ABSENTES EXCUSEES : Mme PAILLAULT Marie-Hélène, M. ROUMET Vincent (a donné pouvoir à M. DEVOLF Jacky)

ABSENTES : Mme DAIGURANDE Christelle, Mme MOULIN Valérie, Mme THOMAS Anne,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DEFFONTAINES Laurent

Après l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2018 et la désignation du secrétaire de séance, le Maire, M. DEVOLF, aborde les différents points de l'ordre du jour.

I) DELIBERATIONS :

2018-14 : Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade :

Le maire informe qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer le nombre d'agents, remplissant les conditions, pour être nommés au grade considéré.

Considérant la saisine du Comité Technique Paritaire, le maire propose au conseil de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

Filières animation, ATSEM et technique		
Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux
Adjoint d'Animation	Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	100 %
ATSEM Principal de 2 ^{ème} Classe	ATSEM Principal de 1ère Classe	100 %
Adjoint technique	Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe	100%

Après délibération le conseil adopte la proposition.

2018-15 : L'Organisation du temps scolaire à la rentrée de septembre 2018 :

Le maire relate la réunion d'information et de débat sur ce thème avec les parents d'élèves qui s'est déroulée le vendredi 26 janvier 2018 à 20h à la salle multi-activités. Il donne lecture des résultats :

- Du sondage ouvert via le portail familles du 27 janvier au 03 février 2018 :
Taux de participation : 92,55% soit 87 familles sur 94 inscrites
Résultat : 22,99 % soit 20 familles pour la semaine de 4 jours
74,60% soit 65 familles pour la semaine de 4 jours ½
2,30% soit 02 familles qui ne sont pas prononcées
- Du conseil d'école (5 enseignants, 5 parents élus et 2 élus du conseil municipal) du 06 février 2018
Résultat : 5 pour la semaine de 4 jours
7 pour la semaine de 4 jours ½

Après délibération les conseillers se sont prononcés de la manière suivante :

- un pour la semaine de 4 jours et 10 pour la semaine de 4 jours ½.

Ils expriment également le souhait de maintenir la semaine de 4 jours ½ et les horaires actuellement pratiqués. Un courrier du maire sera adressé au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

2018-16 : Achat d'un comptoir bar dans le cadre de l'agrandissement de l'épicerie et de la création d'un snack bar et autorisation de paiement :

Le maire donne lecture du devis ADAM pour l'achat et la pose d'un comptoir Bar plus un meuble arrière. Après délibération le conseil municipal accepte le devis pour un montant de 8 274,64 HT soit 9 929,57 TTC, autorise le maire à signer ce devis, et à payer la dépense sur le budget 2018 de la Commune au compte 2184, opération 31.

II) Débat d'Orientation Budgétaire :

L'analyse financière de l'exercice 2017 fait apparaître un excédent limité. En fonctionnement les dépenses ont été maîtrisées mais les recettes sont en nette diminution (baisse des dotations et de la taxe foncières de l'Usine Balsan).

Les projets pour 2018 seront limités. Une première liste de travaux est établie par le conseil municipal (Voirie à la Cotinière, Broyeur, Borne pour les camping-cars, frigo à la salle multi-activités ...).

Le choix définitif sera acté lors du prochain conseil municipal.

III) INFORMATIONS DIVERSES :

Immeuble de La Tremblère :

Dans l'hypothèse d'une éventuelle vente du site, le conseil municipal souhaite mettre une annonce pour savoir si des acheteurs seraient intéressés et à quel prix.

Agenda 21 : Le maire relate la réunion du 03 février 2018 et mentionne que le groupe a quelques difficultés pour démarrer son Agenda 21. L'appui d'une structure semble utile.

Le village de Faverolles a fait appel à l'association « Notre Village ».

Le groupe pense que l'intervention de cette association peut être intéressante et que la somme à payer de 4 280 €, prise en compte sur le long terme, n'est pas si importante compte tenu des enjeux. Néanmoins, cette somme à payer ne sera justifiée que si nous sommes sûrs que les projets de développement durable aboutissent.

Il serait utile de rencontrer les élus de Faverolles afin d'échanger avec eux sur la démarche qu'ils ont suivie pour mettre en œuvre leurs projets. Le maire se charge de contacter le maire de Faverolles. La prochaine réunion aura lieu le plus tôt possible en fonction des disponibilités des élus de Faverolles.

Théâtre et Musique au Pays : Animations du 2^{ème} semestre 2018 :

- 1 Plusieurs troupes ont sollicité la commune pour un spectacle dans le cadre de l'opération « Musique et Théâtre au Pays ». Le maire rencontrera prochainement la compagnie « Le Mataf » qui devrait être retenue pour un festival à la mi-septembre.
- 2 La commune, par ailleurs, s'est portée candidate pour recevoir en août un spectacle dans le cadre de l'opération « Darc au Pays »
- 3 Enfin l'OMSCA souhaite recevoir la pièce de Léandre Boizeau « Le Musée des Ronchons » en octobre 2018.

SDEI « Igeo36 » : M. Colin et Mme Labergère ont assisté à une réunion d'information dans les locaux du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre.

Les intervenants ont présenté les nouveautés du service « Système d'Information Géographique » via l'outil IGEO 36. Cet outil devient de plus en plus performant ce qui explique l'augmentation de la tarification annuelle.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h45.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 29 mars 2018 à 20 h.